



Conseil d'établissement

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement tenue le 15 octobre 2025 à 18h30 au salon du personnel de l'école Jacques-De Chambly.

- Geneviève Bachand, parent
- Guillaume Bourgeois, parent
- Amélie Damm, substitut
- Marie-Claude Dion, enseignante
- Catherine Doyon, directrice d'établissement
- Julie Anne Gagnon, parent
- Alexandra Hovington, enseignante
- Julie Leclair, technicienne du service de garde
- Geneviève Morasse, enseignante
- Mélanie Poissant, enseignante
- Aurélie Séguier, parent
- Martine Veillette, parent

1. Ouverture de la réunion et tour de présentation

À 18h31, Julie Anne Gagnon ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants. Nous profitons de cette première rencontre pour se présenter.

1.1 Vérification du quorum

Julie Anne Gagnon constate que le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est demandé de retirer le point sur les critères de sélection de la direction, qui a été traité dans une précédente réunion du Conseil d'établissement de même que d'ajouter le point concernant la mesure 15024.

Il est proposé par Marie-Claude Dion, appuyée par Julie Leclair, d'adopter l'ordre du jour modifié.

ADOPTÉ CÉ 01-10-2025

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 12 juin 2025

Le PV de la réunion du 12 juin 2025 ne semble pas avoir été transmis préalablement aux membres du Conseil.

Le point est reporté à la prochaine séance.

4. Lecture et adoption Suivi et adoption du procès-verbal du juin 2025

Aucun suivi à faire.

5. Parole au public

Aucun membre du public ne souhaite prendre la parole.

6. Parole au représentant du comité de parents

Aurélié Séguier nous informe qu'elle n'a pas encore reçu les informations de la part de la Commission scolaire pour les Comités de parents.

Madame Doyon attendait une confirmation quant à l'identité du parent représentant au Comité de parents avant de transmettre les documents à la Commission, elle s'engage à le faire.

7. Parole aux enseignantes et au personnel de soutien

Marie-Claude Dion indique que la rentrée s'est déroulée dans une atmosphère très positive, sous le thème d'Harry Potter. Elle précise également que l'épluchette de maïs a connu un beau succès et s'est déroulée dans la bonne humeur.

Mélanie Poissant mentionne que les classes de maternelle ont déjà effectué une première sortie au Mont Saint-Bruno, qui s'est très bien déroulée. L'un des objectifs de cette sortie étant d'inviter les membres de la famille afin de créer un premier lien entre l'école et ces derniers.

Alexandra Hovington souligne que les élèves ont récemment participé à un atelier sur le leadership, qui a suscité beaucoup d'intérêt.

L'activité vélos et trottinettes qui avait lieu dans le cadre des cours d'éducation physique, fut aussi très appréciée.

Geneviève Morasse mentionne que le comité environnemental composé des 4-5-et 6^e années devrait se réunir sous peu afin de planifier ses activités.

Une formation jeune leader sera aussi offerte aux 5^e et 6^e année afin de favoriser leur implication dans la cour d'école.

Elle fait ensuite un suivi concernant les collectes de sang. Cette année, une nouveauté sera introduite : une collecte de plasma. Les élèves de 6^e année seront invités à y participer afin d'être sensibilisés à l'importance du don. Deux collectes sont prévues. La première sera une collecte de plasma le 13 décembre à St-Bruno. Les enfants pourront accompagner leurs parents et assister au déroulement de la collecte. L'objectif fixé est la participation d'au moins huit parents donateurs.

La seconde collecte, le 16 mars sera une collecte de sang et se déroulera directement au gymnase.

Elles concluent en rappelant que la première communication a été acheminée cette semaine.

8. Parole à la technicienne du service de garde

Julie Leclair mentionne qu'un grand nombre d'élèves étaient inscrits au service de garde à la rentrée, les groupes sont en dépassement. Elle précise qu'elle doit, dans certains cas, refuser de nouvelles inscriptions en raison de la situation actuelle.

Elle ajoute l'équipe et stable, que Diane est de retour pour donner un coup de main et que Estelle s'est jointe à l'équipe. Elle souligne que les marchés ont connu un beau succès et que le dernier aura lieu le 24 octobre 2025. Pour ce qui est du marché de Noël, l'activité sera reprise sous la même formule que l'an dernier.

POINTS À TRAITER

9. Ajout du point 5.6 au Guide des parents et règles de conduite pour le Service de garde

Julie Leclair mentionne qu'un point devra être ajouté au Guide pour être conforme à la situation actuelle. Ce point vise à interdire les lunchs qui nécessitent d'être réchauffés au micro-ondes ou à l'aide d'une bouilloire. Cette consigne était déjà en vigueur, mais n'était pas spécifiée dans le guide.

Il est proposé par Guillaume Bourgeois, appuyé par Martine Veillette, d'adopter la modification proposée.

ADOPTÉ CÉ 02-10-2025

10. Élection : présidence, vice-présidence et secrétariat

Julie Anne rappelle qu'elle avait annoncé au printemps son intention de passer le flambeau. Elle propose que Guillaume Bourgeois lui succède à la présidence.

Les rôles au sein du conseil sont ensuite confirmés comme suit :

Présidence – Guillaume Bourgeois est élu par acclamation

Vice-présidence – Julie Anne Gagnon est élue par acclamation

Secrétariat – Martine Veillette est élue par acclamation

Guillaume Bourgeois remercie les membres du conseil d'établissement pour leur confiance.

ADOPTÉ CÉ 03-10-2025

11. Révision des règles de régie interne du CÉ (adopte)

Quelques reformulations sont proposées afin de suivre le fonctionnement actuel du CÉ aux points 1.1; 2.3 et 2.8 et une coquille est relevé au point 1.3. Les modifications seront apportées par la direction.

- 1.1 (Composition) 4 enseignants au lieu de 3
- 1.3. Erreur de frappe au 8e mot « de » est remplacé par « ne ».
- 2.3 On biffe les mots suivants : ouvrables ou non,
- 2.8 J'ai mis un astérisque et j'ai écrit : décisions prises par voie électronique.

Il est proposé par Alexandra Hovington et appuyé par Aurélie Séguier, d'apporter ces correctifs dans le document de règles de régie interne.

ADOPTÉ CÉ 04-10-2025

12. Calendrier annuel des rencontres (adopte)

Le CÉ souhaite que les rencontres soient tenues les mercredis pour accommoder la majorité des membres et le CÉ souhaite s'aligner sur le calendrier des rencontres avec le conseil d'enseignant, en ayant ses rencontres une semaine suivant les rencontres du conseil d'enseignant. Nous prévoyons 6 rencontres pour l'année.

Ainsi, les rencontres seront les 15 octobre ; 3 décembre ; 28 janvier ; 18 mars ; 6 mai entre 18h30 et 20h30 et la rencontre du 11 juin sera exceptionnellement tenue un jeudi et débutera à 17h30, pour permettre au CÉ de partager un repas ensemble.

Le calendrier 2025-2026 est proposé par Marie-Claude Dion, appuyé par Julie Anne Gagnon.

ADOPTÉ CÉ 05-10-2025

13. Budget de fonctionnement du CÉ (adopte)

La direction rappelle que les membres du conseil d'établissement peuvent, au besoin, faire une demande pour utiliser le budget de fonctionnement afin de couvrir des frais de gardiennage liés à leur participation aux rencontres. Aucun membre n'a exprimé le besoin de recourir à cette mesure. Il est convenu que, le cas échéant, le budget non utilisé sera employé en fin d'année pour le partage d'un repas entre les membres du CÉ.

L'utilisation du budget tel qu'énoncé est proposé par Aurélie Séguier, appuyé par Alexandra Hovington.

ADOPTÉ CÉ 06-10-2025

14. Activités éducatives complémentaires et frais chargés aux parents (approuve)

Mme Doyon présente aux membres du conseil les sondages qui seront transmis aux parents concernant les activités prévues pour chacun des niveaux. Elle précise que les frais associés varient entre 20 \$ et 30 \$.

Il est rappelé qu'une résolution adoptée l'an dernier prévoyait que les frais ne devaient pas dépasser 35 \$ par élève pour les activités scolaires, et que ce montant, ajouté aux frais déjà facturés aux parents, devait respecter l'orientation fixée, soit un maximum total de 115 \$.

Soulignons qu'approbation exceptionnelle avait été obtenue par courriel, quelques semaines avant la présente rencontre, pour autoriser un dépassement de coûts pour le groupe de 4^e année. En effet, après déduction des frais déjà facturés, il ne restait que 14 \$ pour les sorties scolaires, ce qui ne permettait pas d'offrir des activités comparables à celles des autres niveaux.

Ainsi, le conseil d'établissement avait accepté un dépassement exceptionnel de 10 \$, portant le montant total facturé aux parents à 125 \$ pour ce niveau.

Il est aussi attendu de réviser les frais pour les activités scolaires afin d'augmenter progressivement le budget afin de se rapprocher de la moyenne observée dans les autres écoles et permettre que les élèves vivent de belles activités.

Il est proposé par Geneviève Bachand, appuyé par Julie-Anne Gagnon d'approuver les frais pour les activités scolaires tel que présenté.

APPROUVÉ CÉ 07-10-2025

15. Fonds à destination spécial - suivi budgétaire et résolution de sortie des fonds (approuve)

Mme Doyon présente le suivi budgétaire du fonds à destination spéciale (FDS).

Une correction comptable a été apportée afin d'ajuster une erreur de calcul dans la portion payée par le FDS pour la cour d'école. L'écriture de 2 093 \$ a été rectifiée, ce qui porte le solde actuel du fonds à 7 717 \$ avant l'ajustement et à 5 624 \$ après celui-ci. Une clarification sera demandée par courriel aux ressources financières afin de confirmer la chronologie des écritures comptables et s'assurer qu'aucun montant ne soit prélevé en double.

Le conseil discute également de la répartition des montants alloués aux projets d'embellissement intérieur et extérieur de l'école, et convient que l'ensemble des sommes concernées soit désormais regroupé sous la catégorie « embellissement de l'école ».

Mme Doyon présente ensuite les demandes de sortie de fonds suivantes :

- Embellissement – Comité Environnement : attribution d'un montant de 753 \$ (FDS Monique-Fitzback) pour l'achat de matériel (bulbes, coupe-bordure, etc.).
- Reliquat – achat d'articles scolaires : approbation d'un paiement à la librairie Larico de 97,23\$ pour l'achat de manuels et de fournitures scolaires destinés à des enfants nouvellement arrivés en situation de précarité, ainsi que de vêtements d'hiver 40,96\$ (frais de déplacement).
- Achat d'une laveuse-sécheuse : utilisation d'un montant de 1 855,64 \$, puisé dans les intérêts accumulés du FDS, afin de soutenir les besoins d'entretien.
- Peinture des bancs de musique : utilisation du montant de 287.44\$ dans le FDS embellissement de l'école, pour les frais liés au travail de l'artiste

Mme Doyon présente les dépôts effectués dans le cadre des activités de financement.

- Dans le cadre de l'activité Bière et saveurs, trois dépôts ont été effectués, soit un premier dépôt de 10 010 \$ en argent comptant, un deuxième dépôt de 10 010 \$ également en argent comptant, et un troisième dépôt de 6 670,20 \$, le tout destiné à l'embellissement de l'école.
- Pour l'activité Colle à moi, deux dépôts ont été réalisés, soit un premier dépôt de 54,68 \$ et un deuxième dépôt de 122,13 \$, également versés à l'embellissement de la cour.

L'ensemble de ces dépôts est attribué au fonds à destination spéciale – embellissement de l'école.

Finalement, il est également convenu que le montant initialement prévu pour le projet « iPad », non admissible au FDS, soit réattribué au projet d'embellissement de la cour d'école, conformément à la résolution adoptée au procès-verbal de mars 2025. Un suivi est à faire.

Il est proposé par Guillaume Bourgeois, appuyé par Mélanie Poissant d'approuver le suivi budgétaire du fonds à destination spéciale ainsi que les sorties de fonds mentionnées ci-dessus.

ADOPTÉ CÉ 08-10-2025

Dans un autre ordre d'idée, un rappel est fait concernant la phase 2 du projet d'embellissement de la cour. Cette phase concerne plus spécifiquement la cour de la maternelle, dont le plan avait été élaboré il y a deux ans. Les sommes liées à l'embellissement avaient été approuvées par le conseil d'établissement en novembre 2021. Une clarification du projet sera présentée à une prochaine rencontre, accompagnée des montants détaillés et d'une rencontre avec la chargée de projet.

Puis, comme plusieurs besoins font surface (peinture et jeux favorisant les fonctions exécutives, matériel sensoriel, installation d'un cabanon, achat d'un but de soccer et gestion du paysagement (racines)), Mme Doyon fera un sondage auprès du personnel pour connaître leurs priorités. Un gabarit de dépôt de projets sera utilisé afin d'assurer une consultation interne, et les projets retenus seront entérinés par le conseil d'établissement. Le budget potentiel pour ces initiatives s'élève à environ 72 000 \$.

16. Mesure 15024 – AIDE AUX PARENTS (élabore)

Mme Doyon nous propose un projet concernant l'achat de matériel pour favoriser la lecture à la maison. Un potentiel de 2 200\$ serait disponible grâce à la mesure 15024. Le CÉ s'est informé sur la mesure pour s'assurer que le projet présenté respectait ce pourquoi elle avait été créée.

Le projet est accepté dans la mesure où il soutient les parents dans l'accompagnement de l'éveil à la lecture, en fournissant des livres adaptés pour des élèves de première année.

Le conseil d'établissement a été consulté et a contribué à l'élaboration de la mesure.

ADOPTÉ CÉ 09-10-2025

17. Campagnes de financement orientations 2025-2026 (adopte)

Le comité environnement présente un projet de campagne de financement de l'école en collaboration avec ConsigneAction, permettant aux familles de remettre directement leurs consignes au profit de l'école. L'information sera diffusée dans le prochain Info-Parents du mois de novembre.

Une deuxième campagne de financement sous forme d'activités cinéma sera organisée afin de financer du matériel pour les classes. Deux dates seront déterminées ultérieurement. Les paiements se feront à l'avance via la Fabrique à projet.

Une troisième campagne, Olives et Gourmandises, se tiendra dans la première moitié de l'année. Les commandes seront effectuées directement sur le site du fournisseur, avec livraison à l'école ou à domicile. La livraison est prévue avant Noël (première semaine de décembre). Des parents bénévoles seront sollicités pour la réception et la distribution. Les profits serviront à l'achat de matériel pédagogique.

Une modification du poste budgétaire correspondant sera effectuée.

Pour ce qui est du marché de Noël, l'activité sera reprise sous la même formule que l'an dernier soit des pour financer des achats de matériel pour le service de garde.

L'adoption des propositions des campagnes de financement est proposée par Guillaume et appuyée par Martine Veillette.

ADOPTÉ CÉ 10-10-2025

Pour la deuxième moitié de l'année, d'autres campagnes de financement sont possibles. Parmi les possibilités, notons la campagne de vente de produit de Premiers soins, la campagne de la Brûlerie Virgin Hill et la dictée de la directrice.

Ces campagnes feront l'objet d'un suivi lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

POINTS D'INFORMATION ET DE SUIVI

18. Dénonciation conflit d'intérêt des membres et confidentialité

La direction, Mme Doyon présente les formulaires de dénonciation de conflit d'intérêts et de confidentialité aux membres du conseil d'établissement et en procède à la distribution afin qu'ils puissent être dûment remplis et signés par chacun des membres.

19. Normes et modalités

Le point est reporté au prochain CÉ.

20. Formations obligatoires des membres du conseil d'établissement

Mme Doyon a sensibilisé les membres du CÉ à l'importance de compléter la formation obligatoire destinée aux membres du conseil d'établissement.

Un membre du CÉ suggère de cibler à l'avance certaines fiches de formation en lien avec les thématiques qui seront abordées lors des rencontres. Le président du CÉ s'assurera de transmettre l'information pertinente aux membres.

21. Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 3 décembre 2025, 18h00.

22. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21h03.

SIGNATURES

Guillaume Bourgeois, Président du conseil

Catherine Doyon, Directrice